

**COMPTE RENDU - réunion de la COMMISSION BÂTIMENTS - VOIRIE**

**Réunion du jeudi 06 août 2020 à 18h00**

Une visite du bâtiment Cantet est réalisée avant le début de la réunion.

**ORDRE DU JOUR**

**1 - Ecole primaire :** pose de volets roulants extérieurs (15 petits et 7 grands).

Présentation du tableau des consultations des entreprises.

Choix multiple : - volet solaire  
- volet filaire

La commission propose de faire la demande de subvention avec du filaire pour un montant de 21 800,00 €.

**2 - Local place de l'église :** réalisation d'une ouverture sur le mur donnant sur l'ancienne perception, dans le but d'organiser un marché dans le parc.

Présentation du tableau des consultations des entreprises.

La commission propose de refaire un devis avec le montage en pierres identiques à la porte côté église (Bâtiments de France) et de faire chiffrer une porte.  
Pas de décision, dans l'attente de nouveaux devis.

**3 - Mise aux normes des archives communales :**

Présentation du tableau des devis des entreprises et fournisseurs.

La commission propose de faire la demande de subvention pour un montant de 11 200,00 €.

**4 - Salle des mariages :**

Présentation du tableau des devis des entreprises.

La commission propose de faire la demande de subvention pour un montant de 31 000,00 €.

**5 - Sécurité du pont de Laléard :**

Présentation de la proposition de la réfection et mise aux normes en conservant le garde-corps actuel.

Devis présenté : 22 236,00 €

La commission demande de faire chiffrer le remplacement complet du garde-corps.

Une décision sera prise avec une demande de subvention après présentation des devis.

**6 - Travaux engagés scolaire :**

- Travaux de peinture de sol dans la cour : ..... 1 896,00 €
- Rideaux manquants dans la cantine : ..... 746,00 €
- Peinture classe CE1 ..... 1 760,00 €
- Remplacement mobilier classe CE2 (tables + chaises) ..... 3 385,00 €
- Jeux de motricité (école maternelle)..... 2 346,60 €

## 7 - Travaux de voirie :

Présentation du tableau des estimations des travaux sur l'ensemble de la commune nouvelle pour les voiries revêtues.

### a) - Présentation des travaux à réaliser impérativement cette année :

- Chez Tourneur : bordure pour éviter l'inondation,
- pont SNCF Laléard : gestion du pluvial (inondation de la voie ferrée),
- impasse du Bramerit : curage du Bramerit et remise en état de la voirie,
- trottoir route de St Savinien : rehausser le trottoir pour éviter l'inondation du garage par les eaux de voirie.

La commission valide la demande de devis pour réalisation.

### b) - Espace pédagogique : réalisation d'un parking en bordure de la rue des Rochers et de la RD 150.

La commission valide la demande de devis pour réaliser la demande de subvention (amende de police). Estimation : 7 100,00 €.

### c) - Zone artisanale : parking et accotement à remettre en état devant l'Entreprise 2G Constructions.

La commission décide de proposer l'achat du terrain parking à l'Entreprise 2G Constructions.

Réfection de l'accotement : un devis sera présenté à Vals de Saintonge Communauté pour validation.

### d) - Choix pour la voirie en investissement :

La commission propose de retenir les voiries suivantes pour faire les devis et demandes de subventions :

- VC 64 entre La Fuie et la VC 63
- VC 63 route devant le château de Laléard
- VC 65 route entre Les Grands Begauds et Laléard
- VC 90 du pont de Laléard à la RD 150
- VC 66 du pont de Laléard à la sortie du village.

Le montant des estimations pour ces voiries s'élève à : 67 000,00 € TTC.

### e) - Choix de la voirie en fonctionnement :

L'estimation des travaux impératifs est de : 6 500,00 € TTC.

La commission propose de réaliser le curage de fossés, environ 1200 ml et une partie du débarnage qui représente 1100 ml sur toute la commune.

### f) - Derniers points évoqués :

- chemin de terre Chez Pias en limite avec Mazeray :

Ce chemin est limitrophe avec Mazeray. Une estimation de travaux a été faite pour structurer ce chemin donnant accès aux nouvelles plantations de vignes.

Une demande sera faite à la Mairie de Mazeray pour une prise en charge de la moitié des travaux.

- Présentation des devis pour le stade de football :
- remplacement des buts : 3 871,00 €
- réfection des buts (peinture + crochets) : 1 350,00 €
- création d'un forage pour un futur arrosage : 1 815,00 €

La commission propose de faire la réfection et faire le forage : à délibérer au prochain conseil municipal.

**Nota** : pour la compréhension des n° de voirie, se référer au plan mis en ligne sur le site.